

# TRIATHLON QUÉBEC

## DOCUMENT DE SANCTION

### HIVER 2014



4545 AV PIERRE-DE COUBERTIN, MONTRÉAL QC, H1V 0B2

## Table des matières

<b>1.</b>	<b><i>INTRODUCTION</i></b> .....	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b><i>PROCESSUS DE DEMANDE DE SANCTION – TRIATHLON D'HIVER</i></b> .....	<b>3</b>
2.1.	Date.....	3
2.2.	Frais de sanction .....	3
2.3.	Frais d'inscription.....	3
2.4.	Frais d'adhésion d'un jour pour les non-membres de Triathlon Québec.....	3
2.5.	La liste des inscriptions .....	4
2.6.	Organisateur .....	4
<b>3.</b>	<b><i>CRITERES D'ADMISSIBILITÉ</i></b> .....	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b><i>SÉRIE COUPE DU QUÉBEC HIVERNALE</i></b> .....	<b>6</b>
4.1.	Description .....	6
4.2.	Pointage .....	6
4.3.	Catégories de course – série Coupe du Québec.....	6
4.4.	Exigences pour être l'hôte de la série Coupe du Québec.....	7
4.5.	Distance de course vs temps gagnant .....	7
<b>5.</b>	<b><i>SERVICES OFFERTS AUX ÉVÈNEMENTS PAR TRIATHLON QUÉBEC</i></b> .....	<b>8</b>
<b>6.</b>	<b><i>FORMULAIRE DEMANDE DE SANCTION EN LIGNE</i></b> .....	<b>10</b>

## 1. INTRODUCTION

La fédération de triathlon du Québec est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de développer et de promouvoir le triathlon au Québec. Elle accrédite les évènements qui sont reliés au triathlon ou au duathlon, quel que soit le format ou la distance. La fédération accrédite également les épreuves multidisciplinaires telles que le triathlon d'hiver, le triathlon hors-piste, l'aquathlon et toute autre combinaison de sports similaires à ceux du triathlon.

Ce document est spécifique pour les évènements hivernaux. Bien que le standard ITU des triathlons d'hiver soit dans l'ordre raquette, patin et ski de fond, nous acceptons un ordre différent et les évènements offrant 3 des 5 épreuves suivantes :

**Vélo, course à pied, ski de fond, patin et raquette.**

La fédération de triathlon du Québec offre ses conseils auprès des évènements sanctionnés et assure un cadre règlementaire et une pratique sécuritaire du sport.

Les règlements de compétition de Triathlon Québec sont une adaptation des règlements de Triathlon Canada et de la Fédération Internationale de Triathlon (ITU), et ce, dans le but d'uniformiser le développement de la discipline.

Ce document contient les attentes de Triathlon Québec vis-à-vis un organisateur de course. Le document de sanction, les règlements de sécurité, le guide d'organisation et les règles de compétition sont les quatre documents officiels sur lesquels sont basées nos ententes. Les deux parties doivent explicitement convenir de toute différence par rapport aux termes et conditions établis ci-après. Le document de sanction doit être dument rempli via le formulaire en ligne de Triathlon Québec.

L'acceptation de ce document et l'envoi du formulaire complété en ligne constituent le contrat entre le Comité organisateur local (COL) et la fédération de triathlon du Québec.

Triathlon Québec souhaite offrir aux athlètes un plus grand nombre de courses sécuritaires, de meilleure qualité, tout en jouant efficacement son rôle de conseiller. Elle désire assurer un traitement juste à toutes les demandes de sanction qui lui seront acheminées.

**Contactez-nous pour avoir vos codes d'accès pour compléter le formulaire de sanction en ligne.**

Courriel : [info@triathlonquebec.org](mailto:info@triathlonquebec.org)

Téléphone : 514-252-3121

## 2. PROCESSUS DE DEMANDE DE SANCTION - TRIATHLON D'HIVER

### 2.1. Date

- **15 octobre 2013** : Mise en ligne du formulaire de sanction pour les demandes au calendrier 2014;
- **22 novembre 2013** : date limite pour recevoir les demandes de la série Coupe du Québec hiver 2014;
- **2 décembre 2013** : Dévoilement du calendrier de la série Coupe du Québec hivernale 2014;
- **10 janvier 2014** : Date limite pour ajouter un événement au calendrier hiver 2014;
- **17 janvier 2014** : Date limite pour approbation des documents par Triathlon Québec.

Le formulaire en ligne de Triathlon Québec doit être utilisé pour toute demande de sanction. Il doit être accompagné de tous les documents requis et pièces justificatives en pièces jointes.

Triathlon Québec développera le calendrier 2014 en accord avec les quatre documents officiels, soit le document de sanction, les règlements de sécurité, le guide d'organisation et les règles de compétition.

### 2.2. Frais de sanction

- Des frais de sanction de **100\$ plus taxes**, non remboursables, sont demandés au dépôt du document de sanction;
- Ceux-ci devront être acquittés via EventsOnline au lien suivant :  
[https://secure.eventsonline.ca/events/tq\\_sanction/](https://secure.eventsonline.ca/events/tq_sanction/);
- Le directeur de course deviendra automatiquement membre de Triathlon Québec;
- Des frais de sanction **additionnel de 100\$ plus taxes** sont demandés pour être l'hôte de la série **Coupe du Québec hivernale**;
- Aucun frais d'administration ne sera chargé aux événements ayant uniquement des épreuves gratuites.

### 2.3. Frais d'inscription

- Des frais d'inscription doivent être chargés à chaque athlète inscrit à votre événement;
- Ces frais d'inscription, payés par l'athlète, seront versés directement à Triathlon Québec par la compagnie d'inscription en ligne.

### 2.4. Frais d'adhésion d'un jour pour les non-membres de Triathlon Québec

- Vous devez charger des frais d'adhésion d'un jour pour chaque athlète non-membre de Triathlon Québec inscrit aux épreuves régionales et de la série Coupe du Québec hivernale (Voir tableau 2.4);
- Les frais d'adhésion d'un jour seront versés directement à Triathlon Québec par la compagnie d'inscription en ligne.

**\*IMPORTANT : Les frais d'inscription et les frais d'adhésion d'un jour sont déterminés par Triathlon Québec et sont perçus par Triathlon Québec. Le tableau des frais, ici-bas, ne peut être modifié. Il est strictement interdit d'utiliser le nom de Triathlon Québec pour charger des frais d'inscription et des frais d'adhésion d'un jour supérieurs à ce qui est prévu dans ce document.**

## 2.4 - TABLEAU DES FRAIS (TAXES EN SUS)

Catégorie de course	Frais d'inscription	Frais d'adhésion d'un jour
Championnat provincial	5 \$*	10 \$*
Coupe du Québec	5 \$*	10 \$*
Évènement régional	2 \$*	5 \$*
Équipes – événement régional	10 \$*	0 \$
Épreuves d'initiation, incluant volet jeunesse**	2 \$	0 \$
Épreuves ayant des frais de 10\$ ou moins, qui utilisent un système de chronométrage électronique et un système d'inscriptions en ligne.	2 \$	0 \$

\* Prix en vigueur pour 2014. Sujet à changement dans les années à venir.

\*\* Épreuves d'initiation : inclut les distances dont le temps gagnant est de 20 minutes ou moins et les épreuves individuelles (exemple : course en raquette, patin, ski de fond, course à pied...) organisées dans le cadre d'un triathlon d'hiver.

### 2.5. La liste des inscriptions

- Les services d'un système d'inscription en ligne doivent être utilisés par l'organisateur;
- L'organisateur accordera à la fédération, en tout temps, l'accès à la liste d'inscription;
- Triathlon Québec sera en copie conforme des communications entre la compagnie d'inscription en ligne et les organisateurs de course et vérifiera le formulaire d'inscription avant la mise en ligne de celui-ci;
- S'il y a des inscriptions tardives (après la fermeture du formulaire en ligne), celles-ci doivent être ajoutées manuellement dans le système par l'organisateur;
- Les numéros de TQ (membre de Triathlon Québec) des participants doivent apparaître sur la liste d'inscription de votre évènement;
- L'organisateur doit transmettre la liste finale des inscriptions (incluant les inscriptions tardives) dans la semaine suivant la tenue de son évènement;
- Une pénalité de 15\$ sera facturée pour chaque participant qui ne figure pas sur la liste des inscriptions communiquée à Triathlon Québec.

### 2.6. Organisateur

L'organisme responsable de l'évènement doit être légalement constitué et doit fournir son numéro d'entreprise du Québec (NEQ). De plus, l'organisateur doit avoir 18 ans ou plus. (Voir chapitre VI, section 1, Règlements de sécurité.

### **3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Pour être sanctionné par la fédération, les évènements doivent répondre à ces critères :

- Ne pas avoir de compte en souffrance auprès de Triathlon Québec;
- S'engager à respecter les critères indiqués dans les règlements de sécurité de Triathlon Québec;
- S'engager à respecter les critères indiqués dans les règles de compétition de Triathlon Québec;
- Avoir tous les permis nécessaires à la réalisation de l'évènement;
- Avoir résolu les exigences mentionnées dans le rapport d'évènement de l'année précédente;
- Fournir au minimum 3 bénévoles officiels par tranche de 250 participants;
- Fournir l'hébergement des officiels et du délégué technique lorsque ceux-ci doivent se déplacer sur une distance de plus de 100 km pour se rendre à l'évènement;
- Ne pas être en conflit avec un autre évènement qui présente une épreuve similaire trop près de votre évènement.

*La série Coupe du Québec hivernale et les évènements ayant soumis leur date avant le 22 novembre 2013 auront priorité.*

## 4. SÉRIE COUPE DU QUÉBEC HIVERNALE

### 4.1. Description

- La série Coupe du Québec hivernale permet aux athlètes du Québec d'avoir un classement provincial et de rivaliser avec les meilleurs athlètes de la province;
- Les classements de la série Coupe du Québec sont calculés uniquement pour les membres en règle de Triathlon Québec et sont compilés automatiquement à partir de la date d'adhésion de l'athlète;
- Un trophée sera remis au Gala de Triathlon Québec à la fin de la saison, pour les 3 premiers de chaque groupe d'âge.

### 4.2. Pointage

- 1000 points au premier du classement général et un (1) point de moins par position;
- Le championnat provincial compte pour 1.5x les points;
- Le championnat provincial n'est pas obligatoire;
- Les 3 meilleurs pointages seront retenus (3 de 4);
- Le classement sera affiché par catégorie et au général;
- En cas d'égalité, le championnat provincial détermine le gagnant;
- Homme et femme séparés au classement.

### 4.3. Catégories de course – série Coupe du Québec

La série triathlon d'hiver est composée de quatre catégories de course, soit Junior, Senior, Maître et Vétéran. La série Coupe du Québec est composée de trois événements et d'un championnat provincial pour un total de quatre épreuves.

4.3 - NOMBRE DE CQ ET CP			
Catégorie de course	Description	Coupe du Québec	Championnat provincial
16 à 19 ans	Junior	3	1
20 à 39 ans	Senior	3	1
40 à 59 ans	Maître	3	1
60 ans et +	Vétéran	3	1

#### **4.4. Exigences pour être l'hôte de la série Coupe du Québec hivernale**

- Respecter la date limite pour faire la demande en ligne avec le formulaire de TQ;
- Le directeur de course a au moins une année d'expérience comme organisateur d'événement;
- Utiliser les services d'une compagnie de chronométrage en ligne pour l'évènement;
- Utiliser les services d'une compagnie d'inscription en ligne pour l'évènement;
- Utiliser les services d'une compagnie de premiers soins certifiée;
- Respecter le nombre maximum de participants qui aura été fixé avec le directeur technique;
- Répondre aux critères de la fiche d'évaluation pour l'obtention de la série Coupe du Québec;
- Fournir l'hébergement des officiels et du délégué technique lorsque ceux-ci doivent se déplacer sur une distance de plus de 100 km pour se rendre à l'évènement;
- La distance des parcours est ajustée pour avoir une durée du temps gagnant (voir tableau distance vs temps gagnant, section 4.5).

#### **4.5. Distance de course vs temps gagnant**

Le format de course standard reconnu par Triathlon Québec est :

- Raquette 5 km
- Patin 12 km
- Ski de fond 8 km

Pour les autres formats de compétition, les distances de course se calculent en fonction du temps gagnant de l'épreuve, suivant le tableau ci-bas :

<b>4.5 – DISTANCE VS TEMPS GAGNANT</b>	
<b>Distance</b>	<b>Temps gagnant</b>
Initiation	20 minutes et moins
Standard - SD	0h45 – 1h15
Moyenne - MD	1h15 – 1h45
Longue distance - LD	1h45 et +

## 5. SERVICES AUX ÉVÈNEMENTS OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC

### Évènements sanctionnés de niveau régional

#### Avant votre évènement :

##### **1. Visibilité offerte aux évènements sanctionnés**

- Site Internet de Triathlon Québec dans la section « Calendrier »
- Article promotionnel diffusé sur la page d'accueil de Triathlon Québec
- Les bulletins électroniques «Dimension 3»
- Les réseaux sociaux Facebook et Twitter

##### **2. Conseils techniques**

L'équipe de Triathlon Québec offre ses services techniques pour vous aider à organiser votre évènement. Voici les services qui vous sont offerts :

- Recommandation et vérification d'horaire
- Conception de votre zone de transition
- Recommandation pour vos parcours
- Vérification des formulaires d'inscriptions
- Aide pour communiquer avec le gouvernement et votre municipalité

##### **3. Approbation des plans de parcours et des horaires**

- Les plans de parcours et les horaires seront approuvés par le Coordonnateur Technique **au plus tard 30 jours avant l'événement** (voir art. 63-6 règlements sécurité).
- Si une visite technique s'impose pour de nouveaux événements ou ceux ayant subis des changements majeurs, elle sera faite **au plus tard 30 jours avant l'événement**;
- Le délégué technique et/ou l'officiel en chef fera une visite technique avec le directeur de course la veille ou le matin de l'événement.

**Tout changement de parcours à moins de 30 jours de l'événement devra avoir une raison valable et devra être approuvé à nouveau par le coordonnateur technique. S'il est impossible de visiter le nouveau parcours, nous devrons retirer l'événement du calendrier.**

##### **4. Formation des officiels**

La formation des officiels-bénévoles est offerte gratuitement par Triathlon Québec la veille ou le matin même de la course.

**Pendant votre événement:**

**5. Équipement**

- Tente Triathlon Québec de service aux membres dans le quartier des athlètes
- Tente Triathlon Québec pour l'accès à la transition
- Arche gonflable Triathlon Québec à votre disposition
- Drapeaux de transition avec identification Entrée/Sortie
- Cônes bleus Triathlon Québec

**6. Officiels**

Triathlon Québec fourni un officiel en chef et un officiel supplémentaire pour chaque tranche de 250 inscriptions. Le comité organisateur s'engage à fournir au **minimum 3 bénévoles officiels et 3 bénévoles officiels supplémentaires par tranche de 250 participants.**

*L'hébergement des officiels et du délégué technique est offert et acquitté par l'organisateur de course lorsque les officiels doivent se déplacer sur une distance de plus de 100 km pour se rendre à l'évènement.*

**7. Assurance**

Une assurance responsabilité civile générale couvre votre événement et les activités qui s'y rattachent (Copie disponible sur demande).

**Après votre évènement :**

**8. Rapport d'évènement**

Le délégué technique, en collaboration avec l'équipe d'officiels présents à votre événement, produit un rapport dans les deux semaines suivant votre évènement. L'objectif de ce rapport est de vous aider à améliorer votre événement pour la prochaine édition.

## **Événements sanctionnés de niveau Coupe du Québec**

En plus des services offerts pour les événements de niveau régional, les événements de niveau Coupe du Québec ont droit :

### **Avant votre évènement :**

#### **1. Priorité au calendrier**

S'il y a deux événements organisés le même jour, la priorité est donnée à la Coupe du Québec.

- ❖ ***Important : S'il y a deux événements le même jour, la priorité va à la Coupe du Québec. Ensuite, la priorité va selon la date d'inscription de l'événement.***

### **Pendant votre évènement :**

#### **2. Prix et médailles**

Pour chaque événement de la Coupe du Québec, Triathlon Québec fournit les médailles pour les 3 premiers de chaque catégorie d'âge. Les gagnants de la série Coupe du Québec hiver recevront un prix spécial lors du gala de Triathlon Québec à la fin de la saison.

### **Après votre évènement :**

#### **3. Visibilité après évènement**

- Rédaction d'un article suivant l'évènement sur notre site internet.
- Diffusion de vos communiqués ou articles sur nos différentes plate-formes.
- Album photos diffusé sur nos différentes plate-formes (site internet et médias sociaux)

### **Question**

Pour toute question ou information supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Triathlon Québec, par courriel à [info@triathlonquebec.org](mailto:info@triathlonquebec.org) ou par téléphone 514-252-3121.

## **6. FORMULAIRE DEMANDE DE SANCTION**

**Contactez-nous pour avoir vos codes d'accès pour compléter le formulaire de sanction en ligne.**

Courriel : [info@triathlonquebec.org](mailto:info@triathlonquebec.org)

Téléphone : 514-252-3121